

BTS TSMA - Techniques et Services en Matériels Agricoles



Formation par
apprentissage

Objectifs de la formation

Le BTS TSMA doit permettre de posséder :

- ✓ Des compétences techniques et des bases scientifiques afin de pouvoir occuper des emplois dans le domaine de la maintenance et de la distribution des matériels agricoles.
- ✓ Une culture générale et une capacité d'adaptation pour pouvoir évoluer dans une entreprise et assurer des fonctions d'encadrement, d'animation ou d'expertise techniques.

Conditions d'accès

La formation est accessible aux titulaires d'un :

- ✓ Baccalauréat scientifique ou technologique (S, STI, STAE).
- ✓ Baccalauréat professionnel "Maintenance des matériels" ; "Agroéquipement".
- ✓ D'autres baccalauréats de l'Éducation Nationale.

L'admission est effectuée après la signature d'un contrat d'apprentissage

Organisation de la formation

La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur 2 années.

Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés)

- ✓ Calendrier de formation annuel : septembre à juillet.
- ✓ Lieu : CFAA de Vesoul et site exploitation agricole du lycée à Port sur Saône.

Matières

- Français.
- Mathématiques.
- Chimie.
- Anglais.
- Langues vivantes.
- Economie-Gestion appliquée aux agroéquipements.

- Histoire, géographie et enseignement moral civique.
- Agronomie et conseil en agroéquipement.
- Conception, adaptation des matériels.
- Maintenance des matériels.

Capacités - compétences

- ✓ Exercer une activité dans le domaine de la maintenance des matériels.
- ✓ Évoluer dans un secteur en constante évolution au niveau technologique.
- ✓ Compte tenu des caractéristiques du secteur, ils devront tout à la fois maîtriser des connaissances de bases afin de pouvoir évoluer, témoigner d'un vif intérêt pour la technologie des agroéquipements, être sensibles à la qualité du service exigée par une clientèle de professionnels et en accepter les contraintes (réactualisation permanente des compétences, écoute du client, disponibilité durant les périodes de pointe...).



CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.epl.vesoul.educagri.fr

Vesoul
Agro
campus

CFPPA
CFAA 70
Lycée E. Munier
Exploitation agricole

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



avec le Fonds social européen (FSE)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

BTS TSMA



Publics concernés

- ✓ Apprentis de 15 à 30 ans.

Obtention du diplôme

Le diplôme du BTS TSMA est délivré à l'issue : d'un contrôle continu réalisé durant les deux années de formation en Centre et en Entreprise, et d'un examen final comprenant des épreuves écrites et orales.

Validation de la formation :

Le diplôme est attribué en fonction des notes obtenues :

- ✓ Lors des Contrôles en Cours de Formation.
- ✓ Aux épreuves finales : expression et culture socioéconomique, sciences et techniques, rapport de stage, langue vivante).

Débouchés :

Le titulaire du BTS TSMA vise particulièrement les emplois de technicien-maintenance dans les concessions.

En fonction de leur profil, les sortants de BTS TSMA pourront disposer d'importantes possibilités d'évolution vers des fonctions d'encadrement (30% des chefs d'ateliers ont plus de 50 ans), commerciales ou vers les autres acteurs du secteur.

Le diplôme permet d'envisager une poursuite d'études en Licence commerce Lancement de Nouveaux Produits en Agroéquipements ou en Licence Maintenance des Systèmes Pluri-techniques : une licence professionnelle technique avec 2 parcours possibles :

- ✓ GTEA - Gestion Technique et Economique des Agroéquipements.
- ✓ ARE - Automatismes et Robotisation en Elevage.



Formation par
apprentissage

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr